

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 18 (1910)
Heft: 2

Quellentext: Les Autrichiens à Trélex et à Genollier en 1815
Autor: Abram F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES AUTRICHIENS A TRÉLEX
ET A GENOLLIER
EN 1815

Le 1^{er} mars 1815 Napoléon débarquait au golfe Jouan. Le 13 mars, le congrès de Vienne le dénonçait, dans une déclaration restée fameuse, « comme ennemi et perturbateur du repos du monde ». Le 25, les ministres d'Angleterre, d'Autriche, de Russie et de Prusse signaient contre lui un traité d'alliance défensive et offensive. Le 20 mai, la Suisse adhérait à la coalition par une convention formelle. Le 14 juin, en vertu de l'article 4 de la convention susdite, le général autrichien Steigentesch réclamait le passage pour quatre corps alliés ; un de ces corps devait entrer par le Simplon.

Toute une armée autrichienne, en effet, venant de l'Italie supérieure, trente-neuf bataillons et quarante-huit escadrons sous Frimont, franchissait cette montagne. Le 21 juin, ses têtes de colonnes débouchaient en Chablais par Meillerie. Six jours durant, la ville de Genève voyait cette armée camper et défiler sous ses murs. Là, elle se divisait en deux corps. L'un d'eux descendait le long du Rhône par la rive gauche et traversait ce fleuve à Grésia, en aval du Fort de l'Ecluse. Le second, avec pour objectif Saint-Claude, attaquait le Jura de front. Partie se portait sur Gex et la Faucille. Partie entrait dans le canton de Vaud, filait par Trélex et Saint-Cergues, et pénétrait en France par le fort des Rousses, qu'elle emportait à la rencontre (2 juillet). A cette date, la bataille de Waterloo était perdue depuis quinze jours.

C'est le passage de ces huit à dix mille Autrichiens à travers un coin de la terre vaudoise, épisode obscur d'une retentissante épopée, que raconte la lettre ci-dessous, écrite par un communier de Genollier, Abram F., dit l'agent, à sa

fille Jeanne-Bénigne, en place à Genève. Les documents de cette espèce, si mince que soit leur intérêt historique direct, sont assez rares pour que les lecteurs de cette Revue prennent peut-être quelque plaisir à écouter cette chronique naïve.

A ma Demoiselle Janette F. Domestique chez la Demoiselle Pitet Theluson, demeurant maison Baraban Proche lautel de Ville A Genève.

De Genouillier le 7 Juilliet 1815.

Je t'écris ses deux mot pour te donner de nos nouvelles que nous portons tous bien Grace a Dieu Nous souhaitons que vous an soyer de même Nous avons ut des nouvelles de ses mousquetaire il se porte bien il revienne a Soleure il se rapproche de trois lieu il y a Dimanche passer que nous avons ut une peur terrible outre la nuit il était venu coucher dix mille hautrichin au desus de Trélex dans les tate a trois heure du matin il sont venu ché nous pour les vivre on hetoit pas lever on crioit de tous coter on avoit été averti de rien on avoit rien de pret il a salut prendre tous le pain quil y avoit dans les maison on a dabord refait au four la prémidji il sons venu an rechercher aux tems on a tué un boeuf quon leur a donner tout antier du fromage un tonaux de vin il nous demandoiso huit mille pain de deux livre le pain huit mille demi pot de vin huit mille livre de légume cent livre de sel le diner pour trois cent officier on ne leur a put donner que sep quintal de pain le boeuf et le vin set ton oncle bénédit quil a mener les vivré avec le Domestique a Monsieur Desvignes il on rester trois jour et deux nuit il étion aler du coter de Saint Glaude ont les croient perdu le dimanche matin au solet levant les avant poste sont ariver aux rouse il ont surpri deux poste il les ont tous fusilier les bourgignon satendoit de rien jusquau moment qui les ont vut la fusillade a durer des le matin jusqua quatre heure et demi qu'il on pris les forterese antre jour et nuit il on mit le feu aux vilage il a tous brulés que sept maison parce que lon a trouver quatre autrichiens de tuer dans une cave le pillage a durer trois jour et trois nuit il non presque rien pu sauver la troupe sont antré an trois colone une colone et montée pa la dole de deux mille homme il on bien perdu du monde il an est venu paser cent bleser a nyon tous les char etoit an requisition pour les aler chercher il on pilier une quantiter de montagne baucoup de montagne sont descendue une bande de voleur set former qui pilliet tous les

Comune y ont a voyer des forte garde il se retire un peut setoit tous des hautrichiens on an a saisi quelques un on a établi de forte Garde par les vilage nous montons douze home cher nous par nuit les bourgignons rentre ché eux tous dousement en plur parce qui ni ont rien laiser que les quatre mur leur grains leur foins tous foulé par bonheur qu'il avoit mener leur bête sur les montagne de Suise les montagnes étoit garnie de monde il setoit tous sauver tous le dimanche nous avons été asemblé madame Desvignes te fait bien des compliment elle a ut des nouvelles de Monsieur Hanry il se porte bien il on angager la Mariane Joly tu fera bien de notre par des Compliment a ma demoiselle pitet tu lui dira que nous avon bien ut les notre dimanche bien des compliment a tous

Abram F.

tu nous anverra de la Chicoré par ocation

*Tiré de papiers de famille
et communiqué par M. Edouard-L. Burnet.*

LAUSANNE EN IMAGES.

ESSAI D'ICONOGRAPHIE

(Suite.)

Vues de Beaulieu, du Maupas.

Date approxim.
de la vue.

1849 Anonyme.

Lausanne, ville capitale du canton de Vaud, gr. en noir 101/67, depuis les Belles-Roches.

1850 Martens d. et g.

Vue prise des Grandes-Roches, gr. sur acier en coul^r 176/131, publié par le Bazar vaudois.

— Locher, J.-H., i., in Zurich.

Panorama von Lausanne, les noms des lieux en marge supér.

et infér., gr. en coul^r in-fol., pris des environs du Maupas, dans le lointain les Alpes de Savoie et du Valais. La planche originale en acier est propriété du Vieux-Lausanne, T. 85.

1855 Guignard, J., d.

Vue de Lausanne de Beaulieu, dessin à la sanguine sur papier jaune. Prop. du Vieux-Lausanne, C. 52.

— Guignard, J., d.